

Compte-rendu Conseil d'Administration A.P.E.L Ecole Sainte-Marie Mardi 3 novembre 2020 – 19h30 - Zoom

Présents:

Marie-Hélène Després, Cathy Jodet, Marie-Claude Boisjibault, Raphaël Girault, Sarah Desablens, Magali Solviche, Laetitia Berquier, Karine Brittman, Isabelle Rouseau, Martial Goudalle, Odile Martin

Absents excusés : Erika Rakitoniera, Laurent Potou

Ordre du jour

- Echanges libres avec Mr David
- AGE pour Adoption des nouveaux statuts de l'APEL
- Vente de chocolatines
- Marché de Noël
- Conférences
- Sweat-shirt et logo (autres objets ?)
- Retour rdv mairie (accueil périscolaire mercredi / sécurité aux abords de l'école)
- Vente d'agrumes
- Formation secourisme
- Projets voyage CM2
- Divers

1. Echanges libres avec Monsieur David

- Hommage à Samuel Paty

Chaque classe avait son temps d'hommage et chaque enseignant a pu échanger ensuite avec les enfants en classe.

Il n'y a pas eu d'hommage chez les maternelles, uniquement un temps de recueillement et de fraternité.

- Rentrée du 2 novembre

Une organisation difficile à mettre en place compte tenu du protocole sanitaire à respecter. Les temps périscolaires sont les plus impactés notamment sur les 2 points suivants :

La garderie du matin n'est plus envisageable avec ces conditions, elle aurait nécessité un recrutement conséquent de personnel pour éviter le brassage entre les élèves, ce qui est irréalisable à l'heure actuelle.

Les APC et les ateliers ont été annulés pour que les horaires de repas se fassent en classe entière.

Les parents seront informés des modalités de remboursement des ateliers périscolaires.

Les activités EPS sont possibles dans l'établissement. Les sorties vers les gymnases, piscines, ne sont plus autorisés.

Par ailleurs, des masques transparents ont été fournis aux enseignants de maternelle et CP pour des temps particuliers (phonologie, émotions...).

L'APEL a proposé d'apporter son aide pour participer à la mise en place de l'organisation spécifique induite par les règles sanitaires imposées (ex. surveillance de récréation par des parents bénévoles).

Mr David repère les points de difficultés particuliers pour éventuellement solliciter l'APEL et les parents d'élèves.

Sécurité aux abords de l'école

Mr David a contacté la mairie pour demander un passage piéton provisoire à l'arrière de l'école (portail des CM1 / CM2) et l'installation de plots pour délimiter la circulation piétonnière.

Concernant la surveillance de l'école dans le cadre du plan vigipirate, Mr David n'a pas de visibilité sur les critères de choix et les décisions prises sur la surveillance des écoles.

2. AGE - Adoption des nouveaux statuts de l'APEL

L'AGE du 2 octobre n'a pu adopter les nouveaux statuts faute du quorum.

Une nouvelle AGE a été convoquée ce jour. Conformément à l'article 8 de nos statuts, nous pouvons délibérer quel que soit le nombre de membres présents, et votons à l'unanimité l'adoption de ces nouveaux statuts.

La déclaration en Préfecture sera faite par Maïlys.

3. Vente des chocolatines - Raphaël

Sur le principe, Mr David approuve la vente des chocolatines dans des conditions à définir liées aux protocoles sanitaire et sécuritaire. Une réunion sera organisée par Raphaël, avec

Laetitia, Cathy, Karine, Marie-Claude pour définir l'organisation avec l'objectif de démarrer la vente le 13.11.

Il est nécessaire de prévoir des pochons plastiques pour emballer les chocolatines individuelles, voire des crêpes également. Marie-Hélène contacte Carrefour pour voir s'ils peuvent emballer eux-mêmes ou si nous devons acheter les pochons. A voir s'il y a un impact sur le prix de vente.

4. Marché de Noël

Le marché de Noël à l'école est annulé.

Nous maintenons plusieurs ventes sur la base d'un « click & collect » :

- Vente de sapins - Laetitia

Le principe : commande de sapin auprès de l'APEL qui fournit un bon pour le récupérer à Jardiland. Nous sommes en attente des éléments de Jardiland d'ici la fin de la semaine

Vente de vins – Marie-Hélène

Le principe : commande de vins auprès de l'APEL – mise à disposition des cartons /bouteilles à l'école sur des dates créneaux horaires dédiés

Un producteur nous propose des tarifs préférentiels. Plusieurs vins sont proposés - MH Despres approfondit les conditions de vente (nb minimum) avec le producteur.

- Vente de sachets de chocolats - Cathy

Le principe : commande de chocolats auprès de l'APEL – mise à disposition des ballotins à l'école sur des dates créneaux horaires dédiés

Les chocolats seront achetés en vrac à biocoop (ou l'Eau Vive si pas disponibles à biocoop) => préparation des ballotins par l'APEL – C. Jodet se renseigne sur les tarifs

- Vente de Gingerman - Isabelle

Le principe : commande des pains d'épice auprès de l'APEL – mise à disposition à l'école sur des dates créneaux horaires dédiés

Depuis 2 ans, les Gingerman confectionnés par Isabelle connaissent un franc succès. Il est donc proposé de les remettre à la vente cette année.

- Cartes de vœux remises à des associations - Magali

Le principe : des cartes cartonnées vierges sont remises aux enfants qui les décoreront (peinture, dessin, etc...) pour les remettre à des associations, maisons de retraite.

Les cartes de vœux devront être collectées par les maitresses mi-décembre.

Cette année, la maison de retraite Jean Monet – 80 cartes – sera de nouveau bénéficiaire. Nous attendons une réponse du Relais de solidarité Emmaus / resto du cœur (150 cartes). L'association AGIR n'a pas souhaité en recevoir (risque sanitaire).

Magalie et Odile recherchent d'autres associations / maisons de retraite.

Aucun cadeau ne sera offert aux enfants qui remettent leur carte, contrairement aux années précédentes.

Vente des objets fabriqués par les enfants

Chaque année, l'APEL verse 2€ par enfant pour chaque classe pour permettre aux instituteurs d'acheter les fournitures nécessaires à la fabrication d'objets, vendus sur des stands dédiés au marché de Noël.

Cette année, compte tenu du contexte économique et social, Mr David relaie la demande des instituteurs de ne pas vendre ces objets, mais de les donner. Le CA, après en avoir discuté, approuve à l'unanimité.

Par ailleurs, nous rappellerons aux instituteurs que le budget octroyé à l'achat des cadeaux de classe est strictement fixé à 100 euros par classe.

- Spectacles de Noël – Karine

Il ne sera pas possible d'organiser un spectacle de Noël en salle de motricité devant les enfants.

Plusieurs pistes possibles pour maintenir un « divertissement » pour les enfants.

Spectacle dans chaque classe => magicien ?

Faire venir une troupe dans la salle de motricité, qui serait retransmise sur les TBI de chaque classe élémentaire ?

Mini-concert des musiciens du conservatoire municipal dans chaque classe ? => Martial

Ces propositions seront à valider auprès de Mr David. Les contacts sont pris par Karine pour poursuivre les recherches.

Chacun prépare ses éléments pour ce WE pour préparer le livret de Noël, sur lequel figurera l'ensemble des bons de commande, à remettre milieu de semaine prochaine aux parents

Passage du Père-Noël dans les classes de maternelles
Le Père-Noël est trouvé – proposition à valider auprès de Mr David

5. Conférences

Le contexte sanitaire ne permet pas d'organiser des conférences en présentiel – l'organisation de conférences est donc en stand-by

6. Vente en ligne d'objets logotés

Proposition de vente de sweat-shirts, floqués au logo de l'école. Prix d'achat du pull 15 euros – vente 20 /22 euros. Ces ventes se font dans d'autres écoles et ont beaucoup de succès.

Martial propose plusieurs logos que nous soumettrons à nos enfants pour recueillir leur avis et choisir.

Retour à faire à Martial pour la fin de la semaine.

A voir s'il faut déposer le logo auprès de l'INPI => Martial

7. Retour sur la réunion en Mairie

Le compte-rendu est joint au présent CR.



8. Vente d'agrumes - Karine

Le principe : palettes de 10 kg d'orange livrés à l'école. Des cagettes de commandes sont remises aux parents. Les commandes sont à faire 15 jours / 3 semaines à l'avance.

Compte tenu du contexte, le Projet est en stand-by.

9. Formation Secourisme - Laetitia

3 dates sont proposées par la Croix-Rouge en 2021 : 27 février / 6 mars / 13 mars sur le créneau 8h - 13h au tarif habituel

Les inscriptions seront ouvertes en début d'année en fonction du contexte sanitaire.

10. Projet Voyage CM2

Traditionnellement, l'APEL participe chaque année au voyage scolaire linguistique des CM2.

Cette année, Mr David relaie la demande des institutrices de CM2 de financer tout ou partie

de l'assurance annulation de 1800 euros (nécessaire compte tenu du contexte) pour le voyage

d'avril 2021 qui coutera environ 350 € par famille. Une part pourra également être soumise à

l'OGEC.

Après échanges, le CA ne souhaite pas participer à l'assurance annulation. Le montant

représente près d'1/4 du budget annuel de l'APEL et il est probable que des dispositifs

spécifiques permettent le remboursement du voyage en cas de confinement par exemple. Le

CA propose en revanche d'aider à mener des actions spécifiques (vente de crêpes par

exemple).

11. <u>Divers</u>

Commandes photos individuelles

Le tri des commandes a été fait par Marie-Hélène DESPRES puisque la réunion de tri a dû

être annulée. Il est à prévoir de retravailler sur le bon de commande encore trop mal rempli

par les familles ...

- <u>Thermomètres</u>

4 thermomètres ont été achetés pour la reprise de l'école au printemps mais n'ont pas été

utilisés puisque livrés trop tardivement.

Il a été décidé de les revendre sur le bon coin, à 80 €, puis prix dégressif (Laetitia).

- Partenariat biocoop - Isabelle

Le partenariat avec biocoop Mérignac est poursuivi. Les ingrédients de base pour la confection

de gâteaux, etc... seront offerts. Pour le reste, ils nous seront facturés à prix coûtant.

Marie-Hélène DESPRES

Maïlys EVEN

Présidente

Secrétaire